

Préparation au jury de l'enseignement secondaire du 2ème degré

RÉF | 1789

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Préparer l'étudiant à passer les examens du niveau secondaire du 2ème degré ("Petit Jury") en vue d'obtenir le Certificat d'Etudes Secondaires du 2ème degré (CE2D).

Programme

Matières à présenter pour l'obtention du certificat d'enseignement secondaire du 2ème degré (4ème année) :

- Français - épreuves écrite et orale
- Mathématiques - épreuve écrite
- Formation historique et géographique - épreuve écrite
- Sciences (Biologie, Chimie et Physique) - épreuve écrite
- Langue Moderne (néerlandais, anglais ou allemand)
- Une branche à choisir parmi : Langue moderne 2 (différente de LM 1), Sciences économiques, Sciences sociales

Programme détaillé disponible sur le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles :

<http://www.enseignement.be/index.php?page=27249&navi=3739>

Examens : 2 sessions par année scolaire, chaque session s'étend sur quelques mois:

Première session : de septembre à décembre

Deuxième session : de février à juin

Le Jury délibère à l'issue des épreuves de chaque session.

Certification(s) visée(s)

Éventuellement attestation de participation de l'organisme

Type de formation

[Enseignement privé](#)

ORGANISATION

Durée

10 mois

Septembre (2023 : 04/09)

Début

Coût 14000 € (2 x 7000€ + droit d'inscription : 1400 €) - Coût réduit : 0 -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir au moins 14 ans.
ou avoir effectué au moins 2 années dans le premier degré.

Remarques

Le Certificat d'Etudes Secondaires du 2ème degré (CE2D ou "Petit Jury") est délivré par le Jury de la Communauté Française à l'issue d'une série d'examens organisés par celui-ci.

Le "Petit Jury" est équivalent à un diplôme attestant la réussite de la 4ème année d'humanités générales. L'élève peut donc accéder immédiatement à la 5ème année d'humanités dans toutes les écoles.

Nouveau : participez à une séance d'information obligatoire organisée par le Jury pour avoir le droit de s'inscrire aux examens en vous inscrivant sur :

<http://www.enseignement.be/index.php?page=28097&navi=4538>

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous soit sur place soit par internet en remplissant le bulletin d'inscription sur le site :

<http://www.boissauvage.be/formulaire-d-inscription> (un entretien de motivation est organisé avec le candidat en présence de l'un ou des deux parents).

Organisme

École du Bois Sauvage

Rue Van Aa 10

1050 Ixelles

Tél: 02 513 82 40

<http://www.boissauvage.be/>